

5 novembre 2002

02.369

Question Michel Bise**L'impôt et sa perception (au sens premier du terme)**

Le canton de Genève envisage de percevoir à l'avenir l'impôt des salariés à la source. D'après ses prévisions, cela lui permettrait de réduire des deux tiers environ la créance de l'Etat envers les contribuables mauvais payeurs. Ce qui vaut pour Genève vaut sans doute pour Neuchâtel.

Le Département des finances et des affaires sociales a-t-il consacré tout ou partie du temps qu'il s'est épargné en renonçant à élaborer un contre-projet à l'initiative de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) à réfléchir à ce sujet, comme une motion du groupe radical lui enjoignait d'ailleurs de le faire? A-t-il aujourd'hui déjà une opinion sur la question?